



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## 09435

B			
Rapport d'inspection - Installation électrique	e domestique BT / TBT	<u>existante</u>	
N° de rapport 23//1-03.0.2/05			
Concerne . Contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périod Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :		***************************************	
Demandeur: Celtible V - Sek	AING		****
Personne sur place : M. V. AN BEX. Vas Toode EAN de l'instal	llation: NC		
Adresse de la visite : Alle de la SAN	TE, 17- 445	1 VORB	UX-lez
Date de visite : 02/03/14-Date d'émission 02/08/11	Références client :		
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogati	ions 271 bis 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-IN			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation .X			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	neadx nombre de circu	Jits terminaux :	-)
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou
Correspondances des schémas à l'installation		Y	dérog.
Etat du matériel électrique installé	×	1	
Mesures de protection contre les contacts directs	Ÿ		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnemen	t des dispositifs		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plomb	é 🗶		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	×		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires e	et de la	12-100	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	×		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	×		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogation	ons X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	ΜΩ		
Résistance de dispersion de la prise de terre : $\Omega$	7		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équi	nement individuel de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	achl
Manquements / Notes: * Absence De Fl	ment individuel de l'agent 300	JOIEC BELGIONI	asdi.
	se electro la	ene de	
l'installation. & Romplac	1 1		, /
l'installation. of Romplace	cer interrup	lever 6	2/0 68
Collo d. Barre	to se service and to the till and to the		
Succe by Don W.	addition to the terms of the terms of	OLIA CATORI RIGOROGIA RASACO	0000 00000 0
arrest for a single research St The filterate for the particular to the continuous of the size of the		THE RESERVE OF THE	4 3/50
Conclusion:			QA
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E	Le prochain contrôl por list	Cook of other	Jana S/S
le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	The process of contracts periodique	ie est a enecider	Talle O
	2.2		9
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R le même organisme après mise en conformité 💢 au terme de 18	.G.I.E. Une visite complémenta mois après signature de l'acte (	ire est à exécuter	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 –
			E27
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusioneme organisme en vue de compléter le dossier.	on. Un examen complémentair	e est à exécuter p	erle 3
			7/0
Nom et visa de l'inspecteur : Pour SOCOTEC BELGIUM ASSL. CLIEEARO	Nom et visa du demandeur pour	réception :	215
CUFFARU	www.certigreen.be		ĭ
Domenico	WWW.Certigree		V8

1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

Domenico